

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité, de faire évoluer leur carrière.

2) Conditions d'admission

Cette formation s'adresse à des musiciens professionnels, pré-professionnels, amateurs de bon niveau ou enseignants désireux de suivre une formation dans le domaine de l'improvisation et du jazz

Pour se présenter au stage, le candidat doit :

- Etre âgé de 18 ans minimum
 - Avoir minimum 7 années de pratique instrumentale
- ➔ Il est possible de faire une demande de dérogation (voir les *modalités de sélection* ci-dessous).

3) Objectifs de la formation

Chaque année l'équipe de professeurs référents du CMDL, accueille des stagiaires pour une semaine immersive "L'instrument et l'improvisation". Cette formation permet de découvrir l'improvisation ou d'en perfectionner la pratique, de consolider les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisations, interprétations) et d'assimiler une nouvelle méthode de travail spécifique au jazz.

4) Organisation des études

Le stage dure 5 jours (33h), du lundi au vendredi. Une jam est organisée le jeudi soir et un concert de fin stage ouvert au public a lieu à l'espace Nino Ferrer (Dammarie-lès-Lys), le vendredi après-midi. Cette formation se déroule en avril, durant la première semaine des vacances scolaires (zone C).

5) Contenu de la formation

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : études des différents langages improvisés. Le stagiaire mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation

BATTERIE avec **ANDRÉ CHARLIER**
PIANO avec **BENOIT SOURISSE**
VIOLON avec **PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE,**
THOMAS ENHCO, BASTIEN RIBOT
GUITARE avec **PIERRE PERCHAUD**
BASSE et CONTREBASSE avec **JEAN-MICHEL CHARBONNEL**
SAXOPHONE et FLÛTE avec **STÉPHANE GUILLAUME**
TROMPETTE avec **CLAUDE EGÉA**
CHANT avec **DEBORAH TANGUY, MANU DOMERGUE**

Atelier ensemble répertoire jazz

- ▶ Etude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées.

Avec **LES PROFESSEURS RÉFÉRENTS**

Atelier rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche.
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Avec **ANDRÉ CHARLIER**

Formation auditive (Oreille)

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)

Avec **BENOIT SOURISSE**

- + Une jam avec les stagiaires et les professeurs
- + Un concert de fin stage pour présenter les œuvres travaillés lors des ateliers

6) Modalités de sélection

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. Les candidatures sont étudiées avant que les résultats soient communiqués par mail. Attention, le nombre de stagiaires est limité à quatre par instrument, de plus le CMDL se réserve le droit de ne pas ouvrir une classe, faute de participants.

- Lien pour l'inscription : <https://cmdl.eu/autres-formations/formation-les-techniques-dimprovisation/>
- Documents à réunir avant l'inscription en ligne :

Pour tous les candidats :

- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))

Pour les demandes de dérogation :

- Si vous avez moins de 7 années de pratique instrumentale : lien de visionnage d'une captation vidéo de votre interprétation d'un morceau au choix.
- Si vous avez moins de 18 ans : lien de visionnage d'une captation vidéo de votre interprétation d'un morceau au choix.

Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler tous les pièces demandées AVANT de commencer à remplir le formulaire. Merci de privilégier les fichiers PDF. Les fichiers word, open office et également jpeg (pour la photo d'identité) peuvent être acceptés.

7) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : 2 décembre 2019

Fin des inscriptions : 31 janvier 2020

Résultats : 15 février 2020

8) Frais de scolarité, aides financières et financement

Frais de scolarité

Le coût du stage s'élève à 650 euros, déjeuner inclus.

Cependant, si le stagiaire finance lui-même son stage, sans l'aide d'un organisme extérieur, le CMDL le soutient en baissant les frais de scolarité. Le coût s'élève alors à 500 euros.

Financement

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue, selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autres). Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

- Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller Pôle Emploi.